

Nouvel effort de communication et d'éducation de la FCM

De Jennifer Fleming, directrice
Fédération canadienne du mouton

Il s'agit d'une période excitante pour la FCM. Lors des douze derniers mois, un énorme travail a été fait sur la planification et l'exécution d'une nouvelle série de projets de communication et d'éducation. Ils sont actuellement prêts à être partagés avec l'industrie. Le travail concernant ces activités a été fait en parallèle à l'exercice de planification de l'industrie. Donc, une constance des objectifs et des messages ainsi que l'obtention d'outils complétés de travail, était assurée. Globalement, ils soutiennent les efforts de la FCM à projeter une image qui reflète son évolution en tant qu'organisation professionnelle axée sur les affaires. De plus, le mandat de la FCM est de servir de chemin le long de la chaîne de l'agneau, pour motiver et encourager la collaboration là où il y a le plus de potentiel mutuel possible. Voici un échantillon de ce que les gens pourront voir dans l'avenir immédiat :

1. Nouveau logo de la FCM

Comme la FCM a fait des progrès importants en redéfinissant un mandat et en agissant selon celui-ci, un changement de logo qui reflète cette évolution arrive au bon moment. La FCM évolue vers un statut d'organisation de plus en plus professionnel avec l'objectif d'assurer une viabilité à long terme de l'industrie et de tous ses membres. L'organisation a maintenant une allure qui reflète ceci. Le 28 mai 2007, un bulletin de nouvelles a été circulé, annonçant le nouveau logo et ce qu'il représente pour l'industrie canadienne du mouton et l'agriculture du pays en général. Jetez un coup d'œil sur ce bulletin pour obtenir plus d'information sur le travail et la pensée derrière le développement de ce nouveau logo.

2. Points de vue – un forum pour partager les perspectives de l'industrie ovine à travers le Canada

Ce moyen de communication est un outil unique conçu pour donner aux membres de la chaîne de valeur, une occasion de partager de l'information, des opinions et des idées sur un nombre de sujets qui ont le plus de chance de solidifier l'industrie à long terme. Il est différent des bulletins traditionnels et sera distribué en accompagnement à la rubrique *From the Flock* qui continuera d'être développée et distribuée comme d'habitude.

L'objectif de Points de vue est d'être un outil interactif sur le contenu et les commentaires d'individus et d'organisations de l'industrie ovine du Canada. Gardez l'œil ouvert pour Points de vue plus tard cette semaine et préparez-vous à vous joindre au dialogue. Nous attendons vos commentaires avec impatience !

3. Banque de ressources

Une des plus grandes priorités de la FCM est d'aider tous les secteurs de la chaîne de valeur ovine à coopérer et collaborer là où cela est possible. Pour soutenir cet effort, la FCM a développé une banque de ressources : un annuaire central en ligne, des outils et des ressources reliées au marketing, à la production, etc. Des consultations avec les différentes organisations provinciales (bureaux de commercialisation ou groupes de communications) ont démontré qu'il y a énormément d'outils très valables de ressources et d'expertise disponibles au niveau provincial. Ces outils pourraient être utiles aux autres provinces. Cette banque de ressources continuera à croître et évoluer avec un accent sur la façon de maximiser la notoriété et l'usage des ressources disponibles à travers l'industrie. Tous ceux qui sont intéressés à accéder à la banque de ressources ou de partager avec les autres sont encouragés à surveiller le lancement de la banque de ressources à la fin du mois de mai 2007.

Il s'agissait d'échantillons des types d'activités qui ont, entre autres, gardé la FCM très occupée. Nous espérons que vous serez d'accord que collectivement, il s'agit de grands pas dans les efforts de l'organisation vers le soutien de la viabilité et de la croissance à long terme de l'industrie.

De la présidente

De Florence Henning, présidente de la FCM

Après de longs délais, je suis éventuellement arrivée à Chihuahua au Mexique pour participer à l'assemblée générale de l'association ovine mexicaine qui prenait place les 26 et 27 avril.

Chihuahua est une ville historique dans le nord du Mexique avec une population d'environ 800,000 habitants. Son architecture et son histoire remontent aux Espagnols. La révolution mexicaine y tient aussi beaucoup de place.

Les moutons de race Merino ont été introduits dans l'État de Chihuahua au début du 18^e siècle par les Espagnols. Bien que le nombre de bêtes de cette race ait baissé au fil des ans, le nombre de géniteurs est à la hausse. Ceci étant dit, les principales races de l'État et du pays sont la Pelibuey Dorper et la Kathadin. L'assemblée générale dure 4 jours et commence avec la bienvenue officielle des éleveurs de mouton, la ville, et le gouvernement.

Ma présentation pour la Fédération canadienne du mouton a été traduite par le docteur Javier Lara qui a fait un excellent travail. J'étais fière de confirmer que la frontière canadienne était ouverte à l'importation des petits ruminants. Les Mexicains étaient très enthousiastes et comme nous, attendent l'ouverture des frontières américaines.

Comme celle du Canada, l'industrie ovine mexicaine a un énorme potentiel de croissance. Les prix et la consommation de l'agneau sont à la hausse. L'agneau est encore principalement consommé dans les restaurants et la fin de semaine, sous forme de Barbacoa. Pour satisfaire la demande, deux chargements d'agneau partent par camion de Chihuahua vers la ville de Mexico chaque semaine. Le gouvernement aide les fermiers les plus pauvres à prendre de l'expansion et d'acheter des géniteurs. Les producteurs paient un prix plus bas pour les animaux des éleveurs et le gouvernement paie la différence entre la valeur marchande aux éleveurs.

Les siestes entre 14 h et 16 h font partie de la routine quotidienne au Mexique, mais la réunion reprend avec un repas servi pendant les discussions. Ce fut une très belle expérience de participer à cette assemblée générale et l'hospitalité a été merveilleuse. Ils attendent tous avec anxiété l'assemblée canadienne qui prendra place à Branson en juin. Le Mexique tiendra l'exposition *Wool Sheep and Wool Expo* à Queretaro en juillet. Plus de 800 personnes sont déjà enregistrées et bien d'autres sont impliqués dans l'exposition commerciale. Quatre juges internationaux sont en place pour les jugements. Le monde pourra voir la croissance positive de l'industrie ovine mexicaine.

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA FPAMQ

Sylvain Maher, directeur général

Sylvain a travaillé avec l'UPA depuis 26 ans et a débuté dans ses nouvelles fonctions le 16 avril. Avant de se joindre à la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec, Sylvain était depuis 2000, le secrétaire de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. Pendant 12 ans, Sylvain détenait le poste de directeur du quota et des programmes de la Fédération des producteurs de volailles. Il a aussi été agent de marketing à la Fédération régionale de l'UPA à St-Jean – Valleyfield.

ENTENTE DE FINANCEMENT ACCEPTÉE POUR LE SOUTIEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES À LA FERME

De France Lanthier, coordonnatrice nationale

À partir du 7 mai 2007, les producteurs ovins du Canada peuvent recevoir une assistance financière pour défrayer les coûts de la mise en œuvre du Programme ovin canadien de pratiques de salubrité alimentaire à la ferme. Ce financement a été rendu possible par le biais d'une entente de contribution entre le Programme canadien de salubrité et de qualité alimentaire – section mise en œuvre à la ferme, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et la Fédération canadienne du mouton. L'information ci-dessous vient du site Internet d'Agriculture et Alimentation Canada :

http://www.agr.gc.ca/fd_al/cfsqp-pcsqa/index_e.php?section=frm&page=broch#avail

Qu'est-ce qui est disponible pour les producteurs ?

Selon ce programme, une aide valant jusqu'à 1050 \$ par producteur est disponible. La contribution totale du gouvernement ira jusqu'à 300 \$ par producteur pour les ateliers (100 \$ en moyenne par atelier jusqu'à concurrence de 3 différents ateliers), et 750 \$ par producteur pour un soutien à la ferme.

Ateliers

Les organisations peuvent offrir des ateliers aux producteurs. Les producteurs peuvent choisir un accès aux ateliers à partir d'une ou plusieurs organisations. Les ateliers sont conçus pour donner aux producteurs participants, de l'information constante sur la mise en œuvre des systèmes de salubrité à la ferme reliés à des denrées spécifiques. Les organisations de producteurs offriront ces ateliers et les producteurs pourront participer à un maximum de 3 ateliers coordonnés par diverses organisations de producteurs (100 \$ x 3 ateliers).

Note : les producteurs ne recevront pas d'aide financière directe pour participer à un atelier. C'est-à-dire, qu'ils ne seront pas payés pour y participer. Le soutien financier

permet à la FCM de récupérer ses coûts jusqu'à concurrence de 100 \$ par producteur qui participe.

Soutien à la ferme

Le soutien à la ferme comprend une **aide technique** ciblée sur l'adaptation et la mise en oeuvre d'un système de salubrité alimentaire, ou des **équipements spécialisés** qui sont nécessaires à la mise en place d'un système de salubrité sur une ferme.

a. Aide technique

Les organisations de producteurs qui participent, peuvent fournir à un producteur les services d'un spécialiste choisi par celles-ci. Le spécialiste fournira de l'aide technique à chaque personne pour aider à la planification et à la mise en oeuvre d'un système de salubrité alimentaire adapté aux fermes individuelles. Pour des raisons de vérification, le spécialiste pourra aussi réviser les dossiers des producteurs.

Les coûts de ce soutien technique sont partagés : le Programme canadien de salubrité et de qualité alimentaire en subventionnera 70 pour cent jusqu'à concurrence de 750 \$ par producteur éligible. Les producteurs ou les organisations de producteurs financeront les 30 pour cent restants. Des détails sont disponibles des organisations nationales participantes de producteurs.

b. Équipements spécialisés

Les organisations nationales de producteurs qui participent peuvent identifier des équipements spécialisés qui sont requis pour mettre en place un programme de salubrité alimentaire à la ferme.

Les coûts de ce soutien technique sont partagés : le PCSQF financera 50 pour cent du prix d'achat jusqu'à concurrence de 750 \$. Le producteur ou l'organisation de producteurs finance le reste.

Pour être remboursés, les producteurs pourraient avoir à soumettre les reçus d'origine à l'organisation de producteurs. Les producteurs recevront un reçu d'impôt pour le montant reçu (formulaire AGR-1, *État de paiements de soutien à la ferme*) puisqu'il s'agit d'un bénéfice taxable.

Note : la Fédération canadienne du mouton ne peut pas financer la portion partagée pour de l'aide technique ou pour des équipements spécialisés. Les producteurs qui voudraient utiliser cette possibilité de financement seront responsables des coûts encourus. Cependant, la Fédération canadienne du mouton peut aider les producteurs à évaluer ce financement.

Liste d'équipements spécialisés éligibles au financement

Programme général – pour tous les producteurs ovins

1. Balances pour peser les aliments d'animaux et les additifs d'eau
2. Contenants en plastique avec couvercles sécuritaires (pour les aliments)
3. Appareils pour fabriquer les étiquettes

4. Contenants pour articles coupants
5. Balances pour animaux
6. Boîtiers d'entreposage des produits chimiques

Suppléments laitiers – équipements additionnels spécifiques pour les exploitants laitiers

1. Thermomètres (avec alarmes) pour les bassins refroidisseurs
2. Thermomètres pour congélateurs
3. Couvercles d'ampoules / ampoules à l'épreuve des éclats
4. Valves antiretour pour les détergents et les assainisseurs

Afin de pouvoir avoir accès à de l'aide technique et à de l'équipement spécialisé, les producteurs doivent avoir participé à un atelier (en classe ou en ligne – une version par courrier sera bientôt disponible aussi). Selon l'entente de financement entre le ministre et la Fédération canadienne du mouton, les réclamations d'équipements doivent être de 200 \$ ou plus pour être éligibles aux remboursements. Par exemple : si vous achetez un contenant pour objets pointus qui coûte environ 8 \$, vous ne pouvez pas réclamer 4 \$. Cependant, si vous achetez une balance de 750 \$, vous pouvez alors soumettre les deux dépenses lors d'une réclamation de 758 \$ pour obtenir un remboursement de 379 \$.

Si vous avez des questions concernant le financement des possibilités de mise en oeuvre à la ferme, n'hésitez pas à entrer en contact avec la Fédération canadienne du mouton.

Tél : 1-888-684-7730, télécopieur : 519-824-9233 ou courriel france@cansheep.ca
ou admin@cansheep.ca